



Assemblée générale

Distr. limitée
13 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Troisième Commission

Point 106 de l'ordre du jour

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Bénin : amendements au projet de résolution recommandé par le Conseil économique et social (A/C.3/58/L.2)

Préparation de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004

1. Après le paragraphe premier du dispositif, insérer deux nouveaux paragraphes dont le texte se lit comme suit :

« *Se félicite* de la décision du Gouvernement béninois d'accueillir une conférence régionale préparatoire en mai 2004, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies;

Demande que des conférences similaires soient organisées dans d'autres régions du monde; »

2. Après le paragraphe 5 du dispositif, insérer un paragraphe dont le texte se lit comme suit :

« *Invite* le système des Nations Unies, les institutions et organismes des Nations Unies, y compris les commissions régionales, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche et les établissements universitaires, à contribuer au succès de la conférence régionale; »

3. Remplacer le paragraphe 6 du dispositif par le texte suivant :

« *Prie* le Secrétaire général d'ouvrir les manifestations marquant le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille le 4 décembre 2003; »

4. Après le paragraphe 6 du dispositif, insérer un paragraphe dont le texte se lit comme suit :



« *Prie* le Secrétaire général de doter en effectifs et de renforcer le Groupe pour la famille en ayant à l'esprit la célébration de l'Année internationale de la famille et les activités futures, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la famille; »
